

Compte rendu de la réunion du 24 mai 2013.

PROLONGEMENT DU TRAM T3 - INFORMATION/SENSIBILISATION

DES HABITANTS DE NOTRE TERRITOIRE

Sommaire :

- Prolongement du tram T3 : Information / sensibilisation des habitants de notre territoire
- Étude complémentaire sur le prolongement du tram T3

VILLEMORIEU

(Voir article de presse en annexe 1)

La réunion d'information s'est déroulée le 24 mai, dans la salle polyvalente et en présence de plusieurs élus de la commune. Le Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU, dans sa présentation, est revenu sur les informations obtenues lors de sa réunion du 2 avril dernier avec le CG38 et le cabinet SYSTRA en charge de l'étude (voir détail de ces points dans le bulletin N° 26 d'avril 2013). Il a insisté en particulier sur les points qui apparaissent potentiellement défavorables à la solution tram tels que la non-révision des estimations de fréquentation qui avaient été établies en 2006 et la non-prise en compte de la réalisation du projet en 2 étapes comme le demandent les élus locaux.

M. HOTE, Maire de VILLEMORIEU, est intervenu à plusieurs reprises dans la discussion qui a suivi, en rappelant notamment la complexité du découpage administratif du territoire concerné par ce projet (Région Rhône-Alpes, 2 départements de l'Isère et du Rhône, le Grand Lyon et l'ensemble des

communautés de communes et communes de l'Est Lyonnais et du Nord Isère), découpage rendant difficiles les prises de décision. Il a également argumenté sur l'intérêt de réaliser ce projet en 2 étapes avec un terminus provisoire en 1^{ère} étape au niveau de l'Agglomération Pontoise, comme cela a été retenu dans le SCOT voté fin 2007.



9^e réunion d'information :

VILLEMORIEU, Salle polyvalente,
le 24 mai 2013.



Remerciements aux communes de :

CHAVANOZ, COLOMBIER-SAUGNIEU, JANNEYRIAS, TIGNIEU - JAMEYZIEU, TREPT, VILLEMORIEU, ainsi que **LA PLACE DU DAUPHINE** pour l'aide apportée à la communication du Collectif.

Avec cette 9^{ème} réunion d'information, le Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU a pu intervenir sur l'ensemble des communes de l'Agglomération Pontoise (Charvieu-Chavagneux, Chavanoz, Pont de Chéruy et Tignieu-Jameyzieu) et des autres communes situées directement sur le tracé du CFEL (Crémieu, Janneyrias, Pusignan, Saint-Romain de Jalionas, Villemoirieu). C'est au total environ 400 personnes, dont l'ensemble des maires et de nombreux élus de ces 9

communes, qui ont participé à ces réunions.

Les réunions d'information des autres communes concernées par le projet (Colombier-Saugnieu, Hières sur Amby, Loyettes, communes du Plateau de l'Isle-Crémieu et Villette d'Anthon) seront programmées l'automne prochain.

Prochaine Réunion

Date et lieu précisés ultérieurement

ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE SUR LE PROLONGEMENT DU TRAM T3

La note de 4 pages communiquée le 25 avril dernier au cabinet SYSTRA avec copie au CG38 (voir bulletin N° 26 d'avril 2013) n'a fait l'objet d'aucun retour de leur part (ni accusé réception, ni commentaires).

Le Collectif PARFER LYON ↔ CREMIEU a reçu le 27 mai (après notre réunion mensuelle) la réponse de M. RAMBAUD, Vice-président du CG38

en charge des transports et des déplacements, à notre courrier du 25 avril lui demandant à ce que nous soyons conviés aux réunions du comité de pilotage de l'étude composé des élus qui en sont partenaires.

Cette réponse (voir copie en annexe 2) est négative, M. RAMBAUD s'en tenant strictement aux termes de la convention signée par les partenaires de l'étude.

Le Collectif PARFER LYON ↔ CREMIEU prend acte de cette position, mais la regrette, considérant que des réunions de restitution communes entre les partenaires de l'étude et le Collectif auraient été profitables pour tous.

Cette étude prend du retard et ses conclusions sont reportées à début septembre au lieu de début juillet.

AUTRES POINTS ABORDES

3^{ÈME} APPEL À PROJET SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP)

L'Etat vient de lancer le 7 mai dernier le 3^{ème} appel à projet « transports collectifs et mobilité durable ». Il permettra d'apporter des subventions de l'Etat à hauteur d'un montant total de 450 millions d'euros aux collectivités qui seront retenues en ayant déposé leur dossier avant le 15 septembre prochain pour un début des travaux au plus tard fin 2016. Cet appel à projet vient compléter les 2 premiers lancés en 2009 et 2011 qui avaient permis d'apporter 1,24 milliard d'euros de subventions, soit environ 10 %

du montant des investissements concernés.

Comme nous l'indiquions dans le bulletin N° 22 de décembre 2012, une réflexion était en cours à l'initiative du Préfet de Région sur le projet de territoire de la « Plaine de Saint-Exupéry », avec une prise en compte des besoins de transports collectifs performants sur notre territoire. Parmi les 10 orientations validées par le comité de pilotage le 23 novembre 2012, l'orientation N° 8-e intitulée « Structurer le maillage en transports collectifs pour les déplacements quotidiens » prévoit de « soutenir le projet d'une liaison, en site propre

partiel ou total, reliant Meyzieu à Pont de Chéruy, à court ou moyen terme, et en saisissant l'opportunité offerte par l'appel à projet TCSP N° 3 ».

Il est probable, pour ne pas dire certain, qu'une fois de plus il sera trop tard pour présenter ce projet de prolongement du tram T3 dans les délais.

RÉVISION DE LA DTA

Les orientations définies en 2012 pour la « Plaine de Saint-Exupéry » vont entraîner une révision de la DTA (Directive territoriale d'aménagement) de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise approuvée en janvier 2007. Suite à la demande du Préfet de Région à chaque structure concernée en charge de SCOT (Schéma de cohérence territoriale), le Bureau du SYMBORD a validé à l'unanimité sa contribution à cette révision de la DTA le 20 mars dernier.

Il y a lieu de noter dans ce document la position suivante :

« En effet, en l'absence de concrétisation du prolongement du Tramway T3 depuis Meyzieu ZI jusqu'à l'agglomération pontoise couplée à une déprise économique, les mouvements pendulaires automobiles en direction de l'agglomération lyonnaise augmentent et accentuent la congestion quotidienne des axes de circulation.

Aussi, si le rôle de l'agglomération pontoise à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise est conservé, il est primordial de réaffirmer dans l'actualisation de la DTA la nécessité de prolongement du Tramway T3 depuis Meyzieu ZI jusqu'à l'agglomération

pontoise, empruntant l'emprise du CFEL (voire jusqu'à Crémieu à terme).

Le rythme de développement résidentiel et démographique devra être en phase avec l'arrivée des équipements structurants concourant à une montée en gamme nécessaire de ce secteur afin de garantir la qualité de vie des habitants. »

Le Collectif se réjouit de cette position et espère qu'elle ne se limitera pas à une simple contribution, mais que la totalité des élus se donneront les moyens de faire aboutir le projet.

Fin de CR

ISLE CRÉMIEU

VILLEMOIRIEU

Le collectif Parfer Lyon-Crémieu ne baisse pas les bras



Une nouvelle réunion d'information a été organisée par le collectif Parfer à Villemoirieu.

Depuis dix ans, le collectif Parfer Lyon-Crémieu mène des actions en faveur d'un transport ferré entre Lyon et Crémieu, avec l'ancienne voie de l'Est. Il a organisé plusieurs réunions publiques d'information dans les différentes communes concernées par le projet de prolongement du tram T3 depuis la zone industrielle de Meyzieu jusqu'à Crémieu, et sur son avancement. La dernière s'est tenue à Villemoirieu samedi soir, en présence du maire et d'élus.

Fin 2010, le collectif avait fait une proposition d'étude complémentaire. Lancée depuis février, elle doit se terminer fin juin, mais elle ne prend pas en compte une partie des demandes du collectif. Le découpage du projet en deux

étapes, retenu par les élus du territoire et consigné dans le Scot (Schéma de cohérence territoriale) voté fin 2007, ne figure pas. Il permettait dans un premier temps de prolonger le tram T3 jusqu'à Tignieu-Jamezieu avant qu'il n'atteigne Crémieu dans un second temps.

Répondre aux besoins de la population

Selon le collectif, ce projet répondrait en priorité aux besoins de l'agglomération pontoise qui regroupe une population importante amenée à se développer de façon sensible. Les hypothèses de fréquentation du tram définies en 2006 ne sont pas révisées. Les critères ont fortement évolué depuis, avec l'augmentation du

prix des carburants, la saturation du réseau routier, etc. Les études montrent également qu'une forte majorité des personnes venant s'installer sur le territoire travaillent sur Lyon ou sa périphérie et vont gonfler encore plus le trafic routier sur l'axe Crémieu-Lyon.

Le collectif n'a toujours pas été convié à participer au comité de pilotage de cette étude. Il ressent ainsi la crainte que cette étude entièrement pilotée par le conseil général de l'Isère ne serve en fait à démontrer que la solution du tram n'est pas viable et qu'il faut mettre en place des bus utilisant partiellement le tracé de l'ancienne ligne du CFEL. Le collectif réfléchit déjà aux actions à mener dans les prochains mois. □

isère

CONSEIL GÉNÉRAL

Didier Rambaud

Vice-président
charge des déplacements
et des transports

Conseiller général
du canton du Grand-Lemps

Président de la Communauté
de communes Bièvre-Est

Maire de Châbons

Monsieur Gérard Maurin
Collectif Parfer Lyon - Crémieu
Résidence les Chênes
4 chemin des tourmes
38230 Tignieu-Jameyzieu

Grenoble, le 21 MAI 2013

Dossier suivi par Hervé Monnet
Téléphone : 04 76 00 39 33
Direction des mobilités
DM/HM/LMD/13-049

Cher

Monsieur,

Votre courrier du 25 avril dernier a retenu toute mon attention. Vous souhaitez que votre collectif soit associé aux réunions du comité de pilotage de l'étude de prolongation par route ou par fer du tramway T3 du Sytral.

Le comité de pilotage réunit les partenaires et financeurs de l'étude. Il est un lieu d'échanges et de débats entre les élus représentant les collectivités partenaires sur la base des travaux menés par le bureau d'études SYSTRA et suivis par le comité technique.

La convention unissant les partenaires de cette étude prévoit explicitement que le Conseil général de l'Isère est chargé de la consultation et de l'information des acteurs locaux réunis en association sur l'état d'avancement de l'étude et de ses conclusions.

Ainsi, comme je l'ai fait le 2 avril dernier, je m'engage à vous rencontrer en cours d'étude pour vous relater son avancement et en fin d'étude pour vous en donner les conclusions. Je vous concerterai de la même manière avec toute association intéressée par ce dossier. Je m'engage par ailleurs à relater vos observations aux partenaires de l'étude.

En fin d'études, je proposerai aux membres du comité de pilotage de présenter les conclusions de l'étude à l'ensemble de la population au travers d'une réunion publique afin que chaque administré puisse avoir accès au même niveau d'information.

L'étude ayant pris deux semaines de retard faute de disponibilité de certains partenaires, je vous informe d'ores et déjà que la réunion du comité de pilotage initialement prévue début juillet sera reportée à début septembre. Dans la foulée, mes services ne manqueront pas de vous contacter pour vous proposer une date de rencontre.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués *et les meilleurs.*



Didier Rambaud

Pour le prolongement jusqu'à CREMIEU de la ligne ferrée de l'est lyonnais

REJOIGNEZ NOUS !

COMMENT FAIRE ?

Découpez le bulletin ci-dessous et envoyez le, dûment complété, au Collectif PARFER Lyon<=>Crémieu à l'adresse suivante :

	COLLECTIF PARFER LYON <=> CREMIEU	
	Chez Monsieur Gérard MAURIN	Téléphone : 04 78 32 61 79
	Résidence des Chênes	Adresse e-mail lcparfer@gmail.com
	4, chemin des tournes 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU	Et retrouvez-nous aussi sur le net http://www.parfer-lyon-cremieu.org

et éventuellement, joignez lui un chèque d'un montant à votre convenance, les cotisations étant libres et facultatives.

Les chèques doivent être émis à l'ordre de « Association Desserte Urbaine et Cadre de Vie » ou « Association DUCV » car le Collectif n'étant pas une association n'a pas la possibilité d'avoir de compte en banque, et c'est cette association qui assure sa gestion financière. La remise d'espèces peut également être effectuée lors des réunions mensuelles.

Merci de ne pas omettre de nous préciser outre vos nom et prénom, votre ville pour que nous puissions connaître la répartition géographique de nos soutiens, et de nous donner une adresse Email **valide** afin de nous permettre de vous informer plus régulièrement.



Je soutiens l'action du Collectif PARFER LYON <=> CREMIEU

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :



E-mail :

@

SIGNATURE :

Je fais un don* de € :

**libre et facultatif, les chèques doivent être émis à l'ordre de
« Association Desserte Urbaine et Cadre de Vie »
ou « Association DUCV »*